

**Adrian, 22 ans : « Dire à l'entourage pour faire respecter sa volonté »**  
(retranscription du reportage vidéo)

Je pense que déjà, il faut en discuter avec ses amis pour avoir, pour un peu confronter les opinions et pour pouvoir se forger sa propre opinion. Mais à terme, quand même, il faut en parler avec ses proches, donc les personnes décisionnaires s'il y a un drame. Et donner sa décision arrêtée, son avis clair sur la question. Pour que si le pire arrive, l'entourage, donc ça peut être les parents, les frères et sœurs, le conjoint, ou même, si on est plus vieux, les enfants, puissent prendre la bonne décision, la décision que j'avais prise, moi.